

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil 33
 en exercice 33
 présents 29
 présents par procuration 4
 absent excusé 0

OBJET

Remplacement d'un Conseiller
 Municipal au sein de la Caisse des
 Ecoles

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guiloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

SECRETARE : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032805-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 04/04/2019
 Affichage : 04/04/2019

EXPOSE DES MOTIFS

Suite à la démission de Mme Stéphanie EGROT, Conseillère Municipale, il convient de procéder à son remplacement pour siéger au sein de la Caisse des Ecoles.

M. Jean STUDZINSKA, suivant de liste appelé à lui succéder, nous a confirmé son accord.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le remplacement de Mme Stéphanie EGROT par M. Jean STUDZINSKA pour siéger au sein de la Caisse des Ecoles.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la démission de Mme Stéphanie EGROT, Conseillère Municipale,

SUR le rapport de M. le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE, nominativement et par un vote à main levée, au remplacement de Mme Stéphanie EGROT au sein de la Caisse des Ecoles,

EST élu, à l'unanimité, membre de la Caisse des Ecoles : M. Jean STUDZINSKA.

Le Maire,
 Vice-président délégué de Conseil départemental,


 Luc STREHAIANO

Acte rendu exécutoire le - 4 AVR. 2019